

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

-

Sciences économiques et sociales

EPREUVE COMMUNE 2

11 février 2022

Durée de l'épreuve : **2 heures**

Vous traiterez au choix :

- soit l'EC3, que vous rédigerez intégralement ;*
- soit la Dissertation. Il vous est alors demandé de rédiger l'introduction, la conclusion et un plan détaillé, indiquant l'usage qui sera fait des documents.*

Epreuve composée

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez les difficultés de mise en œuvre des politiques conjoncturelles dans la zone euro.

DOCUMENT 1

Indicateurs économiques dans l'Union européenne en 2018

	Taux de croissance du PIB en volume (en %)	Solde public (en % du PIB)	Dette publique (en % du PIB)	Poids des prélèvements obligatoires (en % du PIB)	Poids des dépenses publiques (en % du PIB)
Zone euro	1.9	-0.5	85.1	46.3	46.8
Allemagne	1.5	1.7	60.9	45.6	43.9
Irlande	8.2	0	64.8	25.8	25.7
Grèce	1.9 (p)	1.1	181.1	47.8	46.7
Espagne	2.4 (p)	-2.5	9701	38.9	41.3
France	1.7 (p)	-2.5	98.4	53.5	56
Italie	0.8	-2.1	132.2	46.4	4.6
Portugal	2.1 (e)	-0.5	121.5	43.5	44

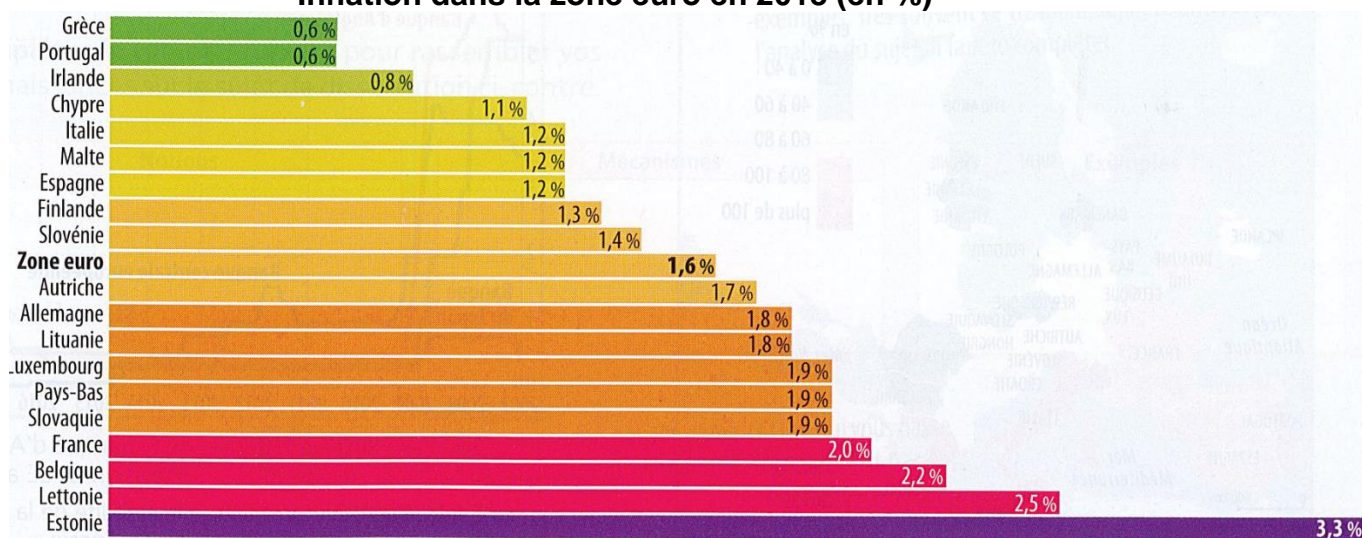
Source : Données Eurostat, avril 2019

(p) = provisoire ; (e) = estimé

Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

DOCUMENT 2

Inflation dans la zone euro en 2018 (en %)



Source : Données World Economic Outlook, Eurostat, mai 2019

DOCUMENT 3

Le pacte de stabilité et de croissance (PSC), adopté au Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin 1997, est le premier instrument dont les quinze États membres fondateurs de la zone euro se sont dotés pour coordonner leurs politiques budgétaires nationales et éviter l'apparition de déficits publics excessifs. Il comporte alors deux types de dispositions : des dispositions préventives et des dispositions correctrices.

Le volet préventif du PSC [...] pose les bases de la surveillance multilatérale.

Il prévoit et organise tout d'abord la transmission chaque année à la Commission européenne des programmes de stabilité ou de convergence.

Il prévoit par ailleurs un mécanisme d'alerte enclenché en cas de dérapage sérieux par rapport à l'OMT¹ ou à la trajectoire, sous forme de recommandations du Conseil. [...]

Les critères de stabilité du volet correctif

Fondé sur l'article 126 du TFUE et mis en œuvre par le

règlement 1467/97 du 7 juillet 1997, le volet correctif vise à éviter les écarts aux valeurs de référence précisées dans le protocole n° 12 annexé au traité, à savoir :

- 3 % pour le rapport entre le déficit public et le PIB au prix du marché² (critère du déficit).
- 60 % pour le rapport entre la dette publique et le PIB au prix du marché (critère de la dette).

En cas du non-respect de ces critères, un État membre peut faire l'objet de la procédure pour déficits excessifs prévue à l'article 126 du TFUE.

1. La Commission européenne fixe à chaque État un objectif de solde budgétaire structurel (OMT), c'est-à-dire un solde entre dépenses et recettes qui ne tient pas compte de l'impact de la conjoncture afin de garantir la viabilité des finances publiques à long terme, malgré des déficits transitoires.
2. Le PIB au prix du marché est aussi appelé PIB nominal, c'est-à-dire comptabilisé en prix courants.

Source : Forum de la performance, Direction du Budget, Ministère de l'Action et des Comptes publics, 2 mai 2017

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

SUJET

Quelles limites peuvent rencontrer les politiques publiques en faveur de la justice sociale ?

Cette partie comporte 4 documents.

DOCUMENT 1

Selon la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion, tout allocataire ou conjoint d'allocataire appartenant à un foyer ayant un droit ouvert au RSA est soumis aux « droits et devoirs du bénéficiaire du RSA » s'il est sans emploi ou a un revenu d'activité professionnelle inférieur à 500 euros par mois. Cette loi garantit à toute personne soumise aux droits et devoirs la possibilité de bénéficier d'un accompagnement social ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique. En contrepartie, elle doit s'engager à rechercher un emploi, à entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa

propre activité ou à effectuer les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle. Fin 2017, en France, 2,1 millions de personnes sont soumises aux droits et devoirs associés au RSA [...]. Un peu plus de la moitié des personnes soumises aux droits et devoirs ont entre 30 et 49 ans, et près du quart sont âgés de moins de 30 ans. Par ailleurs, 12 % d'entre elles ont une ancienneté dans le RSA de moins de six mois et 66 % une ancienneté de deux ans ou plus.

Source : « La moitié des bénéficiaires dont le foyer a moins de 6 mois d'ancienneté dans le RSA sont orientés », Les dossiers de la DRESS n°39, juillet 2019

DOCUMENT 2

Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants et d'élèves en retard à l'entrée en 6e

Collèges	Enfants d'ouvriers et d'inactifs	Enfants de cadres et d'enseignants	Elèves entrant en sixième en retard
Réseau Ambition Réussite (RAR)	75,5	8,2	34,3
Hors RAR	37,9	35,2	14,8
Moyenne	43,0	31,2	16,9

Source : Pierre Merle, La ségrégation scolaire, La Découverte, 2012

DOCUMENT 3

Taux de pauvreté (seuil à 60%) selon la catégorie socio-professionnelle (en %)

Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	22,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,1
Professions intermédiaires	5,1
Employés	12,5
Ouvriers	15,0
Ensemble des actifs ayant déjà travaillé	10,3

Source : Insee référence, édition 2019

DOCUMENT 4

L'impôt est désormais soumis à l'épreuve d'un monde ouvert à toutes les concurrences et surtout les plus déloyales et dommageables : fuite fiscale, exil fiscal, délocalisation fiscale, gestion astucieuse d'une situation fiscale [...]. La nouveauté n'est pas dans le phénomène, elle est dans la relative impuissance des souverainetés [...]. Ces deux phénomènes « d'assiette trouée » par les dépenses fiscales et de « passagers clandestins » (grâce notamment aux paradis fiscaux), qui profitent surtout aux revenus et patrimoines les plus élevés et les plus diversifiés, débouchent sur une telle reconstitution des privilèges que l'on pourrait dire de la France actuelle ce que Tocqueville appliquait à l'ancien

régime : « l'impôt avait pour objet non d'atteindre les plus capables de le payer, mais les plus incapables de s'en défendre ». En fait le vrai problème est de rétablir l'égalité devant l'impôt gage du consentement à l'impôt de la majorité des classes moyennes qui ont le sentiment d'être sacrifiées par le modèle social actuel. Selon un sondage publié en 2013, trois Français sur quatre (73 %) estiment que l'effort fiscal est surtout demandé aux classes moyennes et qu'ils contribuent davantage au système qu'ils n'en profitent.

Source : André Barilari, « Les consentements à l'impôt », Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier, avril 2018